

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 18 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, le comité syndical dûment convoqué le 12 juin en application de l'article L2121-17 du CGCT, s'est réuni dans la salle du Brachouet au siège du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents sous la Présidence de Madame Aline WATT-CHEVALLIER, présidente.

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance (59) :

Délégués présents (40): Viale P., Corrot L., José-Burnet F., Vinet P., Corbet N., Barrucand P., Aufort J., Martin P., Vannson C., Gyselinck F., Bouvard C., Recurt C., Cathelineau C., Tritan Q., Bériou N., Valli S., Watt-Chevallier A., Ténil JL., Péry C., Bouvier V., Coudurier C., Trubert N., Dumont L., Barbier D., Vinardi B., Mayoraz R., Gervois S., Thomassier R., Revuz D., Pochat-Baron P., Calvet M., Desbiolles L., Viguier M., Julienne M., Combette J., Soulat JL., Croisier M., Tereins N., Limam C., Chappel N..

Délégués ayant donné pouvoir (7) : Laffin FX. Donne pouvoir à Viale P., Nègre P. donne pouvoir à Watt-Chevallier A., Dunand B. donne pouvoir à Aufort J., Mas JP. Donne pouvoir à Bouvard C., Missilier E. donne pouvoir à Vannson C., Tronchet L. donne pouvoir à Cathelineau C., Mouchet C. donne pouvoir à Combette J..

Délégués titulaires excusés (17): Croz P., Hassan J., Favre-Bonvin H., Defrenne Y., Ducerf L., Paget JM., Cathand P., Mionnet-Perdu C., Van Cortenbosch R., Maistre M., Roux M., Giacherio L., Blanc J., Javogues S., Buchaca J., Servage D., Maire D..

Délégués présents sans voix délibérative : XXX

Limam Chadia est désignée secrétaire de séance.

D2026-04-023 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Compte administratif 2025 du SM3A

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-31, L1612-12, L2121-14 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.57 approuvé par l'arrêté du 30 décembre 2025 ;

Vu la délibération D2026-04-022 du 18 juin 2026 portant approbation du compte de gestion 2025 du SM3A ;

Considérant que l'arrêté des comptes est constitué d'une part du vote du compte de gestion établi par le comptable public et d'autre part du compte administratif établi par l'ordonnateur ;

Considérant la concordance entre les données du compte administratif 2025 et le compte de gestion 2024 ;

Considérant que M. Bruno Forel, Président du SM3A, était l'ordonnateur des dépenses pour l'année 2025 ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Adopte le compte administratif 2025 du Syndicat Mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Affluents qui est conforme au compte de gestion du comptable public tel que présenté ci-dessous :

	CA 2025
Fonctionnement - Dépense	8 315 413.03 €
011 - Charges à caractère général	3 127 546.42 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 356 702.43 €

023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 336 725.62 €
65 - Autres charges de gestion courante	162 850.24 €
66 - Charges financières	266 196.47 €
67 - Charges spécifiques	65 391.85 €

Fonctionnement - Recette	11 640 830.10 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1 497 963.68 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 497 963.68 €
Opérations sur l'exercice	10 142 866.42 €
013 - Atténuations de charges	298.38 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	491 164.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 340.00 €
74 - Dotations et participations	8 182 253.05 €
75 - Autres produits de gestion courante	174 547.33 €
77 - Produits spécifiques	1 277 263.66 €

Investissement - Dépense	19 733 065.54 €
Opérations sur l'exercice	19 733 065.54 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	491 164.00 €
041 - Opérations patrimoniales	976 636.60 €
13 - Subventions d'investissement	7 371.39 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	992 843.48 €
20 - Immobilisations incorporelles	774 234.79 €
204 - Subventions d'équipement versées	575 278.00 €
21 - Immobilisations corporelles	2 824 706.81 €
23 - Immobilisations en cours	9 247 574.03 €
458110 - Opé 10 - Systèmes endiguement Etat	99 987.78 €
458112 - Opé 12 - Décharge RD14 restauration - MO unique ETAT	3 277 995.91 €
458113 - Opé 13 -SE Chatelaine - MOA unique Etat	47 769.74 €
458122 - Opé 22 - véloroute SE Borne - Moa unique CD74	9 241.55 €
458123 - Opé 23 - Aménagement seuil ROE6509 de la RD1203 Foron de la Roc	0.00 €
458125 - Opé 25 -Lagune bogève - Moa unique commune BOGEVE	6 192.00 €

45818 - Opé 8 - chemin des houches - Moa unique CCVCMB	132 283.59 €
458127 - Opé 27 - Dévoiement réseaux aménagement eau noire	19 281.60 €
458128 - Opé 28 - Mesures compensatoires Step Ocybele	250 504.27 €

Investissement - Recette	17 422 421.91 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	228 701.42 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	228 701.42 €
Opérations sur l'exercice	17 193 720.49 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 336 725.62 €
041 - Opérations patrimoniales	976 636.60 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	555 696.34 €
13 - Subventions d'investissement	5 201 374.00 €
23 - Immobilisations en cours	27 839.77 €
20 - Immobilisations incorporelles	3 600.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000 000.00 €
458110 - Opé 10 - Systèmes endiguement Etat	15 444.00 €
458210 - Opé 10 - Systèmes endiguement Etat	404 344.91 €
458212 - Opé 12 - Décharge RD14 restauration - MO unique ETAT	799 952.50 €
45828 - Opé 8 - chemin des houches - Moa unique CCVCMB	201 489.99 €
458213 - Opé 13 -SE Chatelaine - MOA unique Etat	255 954.06 €
458214 - Opé 14 - Chatelaine MOA unique ATMB ouvrages	21 820.66 €
458215 - Opé 15 - Chatelaine via Rhona - Moa unique Annemasse Agglo	15 547.74 €
458221 - Opé 21 - Confortement SE plaine de la Glière - Mairie Slxt	13 668.00 €
458222 - Opé 22 - véloroute SE Borne - Moa unique CD74	11 022.60 €
458224 - Opé 24 - Protections berges RG RD Borne vallée du BOUCHET - Moa	103 662.80 €
458225 - Opé 25 -Lagune bogève - Moa unique commune BOGEVE	42 000.00 €
458228 - Opé 28 - Mesures compensatoires Step Ocybele	206 940.90 €

Ainsi le compte administratif fait apparaître les résultats ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	2025
DEPENSES	8 315 413.03 €
RECETTES	10 142 866.42 €
RESULTAT D'EXECUTION	1 827 453.39 €
RESULTAT REPORTE	1 497 963.68 €

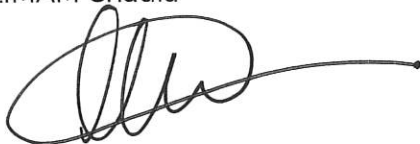
RESULTAT DE CLOTURE

3 325 417.07 €

INVESTISSEMENT	2025
DEPENSES	19 733 065.54 €
RECETTES	17 193 720.49 €
RESULTAT D'EXECUTION	-2 539 345.05 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTE	228 701.42 €
RESULTAT DE CLOTURE	-2 310 643.63 €
RAR DEPENSES	3 938 445.72 €
RAR RECETTES	5 719 753.56 €
RESULTAT CUMULE	-529 335.79 €

Article 2 : Autorise le Président à signer tout document relatif à cette délibération

Secrétaire de séance,
LIMAM Chadia



Pour copie conforme,
La Présidente, WATT-CHEVALLIER Aline



Acte certifié exécutoire par la Présidente du SM3A compte tenu de :

- Sa réception en sous-préfecture le :
- Sa publication le :

La Présidente, WATT-CHEVALLIER Aline

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Président du Syndicat, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.